

Île-de-France, Seine-et-Marne
Seine-Port
25 rue Desmazures-Mentienne

Maison de villégiature dite la Chesnaie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77050073

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature villégiature en Île-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison de plaisance ; maison de villégiature ; maison de campagne ; maison de notable

Appellation : La Chesnaie

Destinations successives : maison, école maternelle, école primaire

Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 2023, AH, 348. Ce qui reste du parc se trouve en AH 355

Historique

Le village de Seine-Port, qui comptait 500 habitants en 1821, est alors, comme le signale Oudiette[1], un lieu de villégiature prisé. On y trouve des résidences prestigieuses, dont le château de Sainte-Assise, reconstruit vers 1780 pour le duc d'Orléans, petit-fils du Régent, et son épouse, Madame de Montesson, dans un site exceptionnel, entre Seine et forêt. Mais Seine-Port se signale aussi par des maisons de campagne plus simples comme celle de la Chesnaie, et toutes celles que, plus tard, liste Desvallières[2]. Oudiette mentionne la Chesnaie « à l'extrémité du village » comme appartenant à Monsieur Barré.

Une maison existe à cet emplacement depuis le milieu du XVII^e siècle et on peut suivre, grâce aux recherches de Dominique Paladilhe, les différentes mutations qui ont conduit à son acquisition par le célèbre architecte[4]. Une première construction est réalisée dans les années 1660 pour le sieur Gueslain de La Salle. Elle passe ensuite entre plusieurs mains, parmi lesquelles on peut citer Pierre Ouvrelœil d'Artinville, conseiller du roi[5].

C'est là que l'architecte Jean Benoît Vincent Barré (1735-1824) se retire en 1797, et qu'il y décède le 24 janvier 1824 à 90 ans[3]. On serait bien sûr tenté de lui attribuer l'allure actuelle du château. Mais, outre que Barré commençait à être âgé, force est de noter que ses réalisations, le château de Chevilly (Loiret), celui de Montgeoffroy (Maine-et-Loire) et surtout celui du Marais (Val-Saint-Germain en Essonne) montrent des façades marquées par le goût de l'époque pour les frontons et les colonnes qu'on ne retrouve pas ici, sans même parler du portique et du dôme du château du Marais. On peut émettre l'hypothèse que l'architecte s'est installé dans cette belle maison sans la modifier.

On a peu d'informations sur les différents aménagements de la propriété. Le plan d'Intendance (vers 1780) montre une belle propriété composée de deux bâtiments[6]. Le bâtiment principal auquel conduit une longue allée droite qui traverse le « bois de M. de Melun », le propriétaire de l'époque[7], est flanqué d'un autre, sans doute des communs ou un édifice agricole. On retrouve la même allée et les mêmes bâtiments, l'un régulier, le château dans l'axe de l'allée, l'autre irrégulier sur le côté sur la carte d'état-major des environs de Paris de 1818-1824[8].

La propriété demeure privée jusqu'à sa vente à la commune en 1954. Son dernier propriétaire, David Rodolphe Mahomet Hahn (1888-1954), marchand de diamants, l'achète aux Sigrand, fondateurs des grands magasins Sigrand. Hahn quitte la France en 1940 pour se réfugier aux Etats-Unis, où il obtient la nationalité américaine, et où il demeure jusqu'à la fin de

sa vie. Le contrat de vente à la commune prévoit la création d'un parc et aire de jeux, le logement du personnel municipal et le lotissement d'une partie du parc à « des prix très bas » pour « permettre aux familles nombreuses de la commune qui sont logées dans des taudis de faire construire des habitations » [9].

Aujourd'hui l'ancienne maison de campagne est devenue une école élémentaire, entourée d'un parc de 40 hectares, ouvert à la promenade. Le lotissement voulu par Hahn existe bel et bien, au sud de la propriété, même si sa vocation sociale n'est plus prégnante.

[1] Charles Oudiette, *Dictionnaire topographique des environs de Paris*, Paris, J. -L. Chanson, 1821.

[2] Maurice Desvallières, *Seine-Port et ses vieilles maisons*, Paris, Lang et Blanchon, 1920 ; reproduction en fac similé publié par l'Association de sauvegarde de Seine-Port, 1980.

[3] Dominique Paladilhe, *Seine-Port, son histoire, ses vieilles maisons*, Le Mée-sur-Seine, Editions Amatteis, 1995, p. 138.

[4] *Ibidem*, p. 136-138.

[5] Il fut témoin du mariage des parents de Voltaire, Jean-Michel Raynaud, *Voltaire, soi-disant*, Lille, Presses Universitaires, 1983, p. 24.

[6] AD 77 1 C 50/14.

[7] En réalité sa veuve, la fille du comte de Guiry, qui avait hérité du domaine en 1768. P.137.

[8] <https://www.geoportail.gouv.fr/>

[9] Acte de vente, Me Morlat, Melun, 19 janvier 1954, archives municipales, non coté.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 17e siècle ()

Description

Dans sa grande simplicité et sa légère dissymétrie, cette belle maison de campagne est représentative d'une typologie de maisons que l'on retrouve sur tout le territoire francilien et dont la chronologie va du XVII^e à la première moitié du XIX^e siècle. Elle se signale par son plan tout en longueur (plus de trente mètres) et sa faible profondeur ; de ce fait, les pièces sont en enfilade simple et donc traversantes. Le fait que l'entrée ne se trouve pas exactement au centre de la façade et que le trumeau de droite sur la façade antérieure et de gauche sur celle sur jardin, soient plus étroits, plaident pour des modifications mineures.

L'édifice ayant été transformé en école après son achat par la ville en 1954, il conserve peu d'éléments de décor intérieur importants permettant une datation précise. L'ancien salon, converti en salle de classe, conserve un dessus de porte sculpté de la fin du XVIII^e s. L'escalier lui-même, dont l'emplacement dans le vestibule qui traverse le bâtiment de part en part est très certainement d'origine, a été refait probablement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ses boiseries en bois foncé ornées de lauriers enrubannés, très originales, correspondent au goût de cette époque. Une carte postale du début du siècle montre qu'une sorte de jardin d'hiver avait été construit sur la façade méridionale. Les deux pavillons qui encadrent l'entrée confèrent une certaine notabilité à la propriété. Ils datent probablement du XIX^e siècle.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, 1 étage carré, comble à surcroît

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Typologies et état de conservation

Typologies :

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : arc, flèche ; feuillage

Précision sur les représentations :

Le dessus de porte du grand salon présente un décor cynégétique en bois sculpté composé d'un arc et deux flèches, entremêlés à des branches de chêne.

Statut, intérêt et protection

Le domaine de la Chesnaie a été labellisé Patrimoine d'intérêt régional par la Région Île-de-France le 17 novembre 2023.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Sites de protection : site classé

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

« Ce village, dans l'une des plus belles situations des rives de la Seine, qui la borde dans toute sa longueur, est remarquable par beaucoup de maisons de campagne, avec autant de jardins, plus ou moins grandes, qui présentent une réunion d'habitations de plaisance très agréables ». C'est ainsi que le géographe Oudiette décrit le village de Seine-Port (1821) où se concentrent en effet de nombreuses maisons de plaisance, dont le domaine de la Chesnaie, labellisé Patrimoine d'intérêt régional.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Plan d'intendance de Seine-Port, v. 1780**
Plan d'intendance de Seine-Port
Archives départementales de Seine-et-Marne, Dammarie-les-Lys : 1 C 50/14
- **Acte de vente Hahn/commune de Seine-Port, Me Morlat, Melun, 19 janvier 1954**
Acte de vente Hahn/commune de Seine-Port, Me Morlat, Melun, 19 janvier 1954
non coté

Bibliographie

- **Charles Oudiette, Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues à la ronde de cette capitale, Paris, chez l'auteur 1817, rééd. Paris J.-L. Chanson, 1821.**
Charles Oudiette, *Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues à la ronde de cette capitale*, Paris, chez l'auteur 1817, rééd. Paris J.-L. Chanson, 1821.
Bibliothèque nationale de France, Paris : 8-H-457
- **Maurice Desvallières, Seine-Port et ses vieilles maisons, Paris, Lang et Blanchon, 1920 ; reproduction en fac similé publié par l'Association de sauvegarde de Seine-Port, 1980**
Maurice Desvallières, *Seine-Port et ses vieilles maisons*, Paris, Lang et Blanchon, 1920
Bibliothèque nationale de France, Paris : 16-LK7-60648
- **Dominique Paladilhe, Seine-Port, son histoire, ses vieilles maisons, Le Mée-sur-Seine, Editions Amatteis, 1995**
Dominique Paladilhe, *Seine-Port, son histoire, ses vieilles maisons*, Le Mée-sur-Seine, Editions Amatteis, 1995
p. 138
Bibliothèque nationale de France, Paris : 8-LK7-64270

Illustrations



Vue d'ensemble du côté nord, séparé de la rue Desmazures-Mentienne par une grille. Le portail d'entrée est



La façade nord, côté rue, n'est pas tout à fait symétrique. La porte-fenêtre



La façade sud, tournée vers le parc. Elle conserve en son centre

constitué de deux piliers carrés. Deux bâtiments de communs, couverts en pavillon, encadrent la cour d'entrée.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700626NUC4A



Côté sud, détail de la lucarne contenant une cloche. Elle existait déjà au début du XXe.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700630NUC4A

qui sert d'entrée n'est pas exactement placée au centre. Seul élément décoré de la façade, elle est encadrée de deux simples pilastres. Au XIXe s. elle était surmontée d'une petite marquise en fer aux bords lobés, dans l'esprit des tentes romaines de Malmaison.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700627NUC4A



Sur la façade sud, le cadran solaire. Lui aussi était déjà en place au tout début du XXe s.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700629NUC4A

une corniche à laquelle un jardin d'hiver était adossé au XIXe s.

IVR11_20237700640NUC4A



L'escalier dans le vestibule traversant, menant de l'entrée au parc. Seule la première marche est en pierre calcaire, identique à celle du sol à cabochons.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700631NUC4A



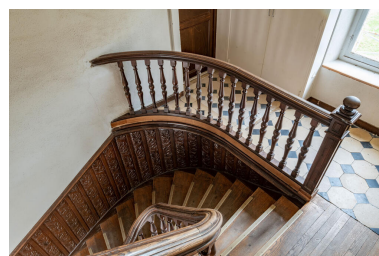
Départ de l'escalier.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700632NUC4A



Détail de l'escalier entièrement en bois sculpté, avec son original décor de lauriers enrubannés et sa rampe d'appui à balustres en bois tourné.

IVR11_20237700642NUC4A



L'escalier et son premier palier, vu depuis le niveau des combles. Le premier étage accueillait les chambres à coucher de la famille et des amis.

Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700633NUC4A



Au rez-de-chaussée, dernier vestige de décor dans un salon transformé en salle de classe. Ce dessus de porte surmonté d'une corniche encadrée d'enroulements arbore un décor aimablement cynégétique, avec arc et flèches au milieu de feuillages de chêne.

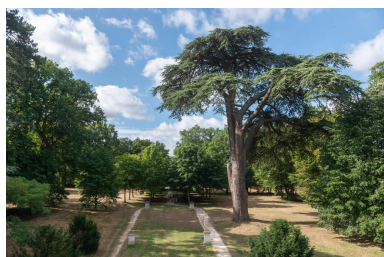
Phot. Kruszyk Laurent
IVR11_20237700634NUC4A



Le portail d'entrée à piliers décorés de bossages plats. Ils sont surmontés de vases Médicis déjà en place à la fin du XIXe s.
IVR11_20237700638NUC4A



Détail du pavillon ouest de l'entrée.
IVR11_20237700639NUC4A



Le parc vu depuis la maison.

A droite se dresse un cèdre du Liban centenaire.
IVR11_20237700641NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la villégiature en Île-de-France (IA95000621)

Label Patrimoine d'intérêt régional (IA93001083)

La villégiature en Île-de-France, XVIIIe-XXe siècles (IA91001085)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière, Marianne Métais

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue d'ensemble du côté nord, séparé de la rue Desmazures-Mentienne par une grille. Le portail d'entrée est constitué de deux piliers carrés. Deux bâtiments de communs, couverts en pavillon, encadrent la cour d'entrée.

IVR11_20237700626NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade nord, côté rue, n'est pas tout à fait symétrique. La porte-fenêtre qui sert d'entrée n'est pas exactement placée au centre. Seul élément décoré de la façade, elle est encadrée de deux simples pilastres. Au XIXe s. elle était surmontée d'une petite marquise en fer aux bords lobés, dans l'esprit des tentes romaines de Malmaison.

IVR11_20237700627NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade sud, tournée vers le parc. Elle conserve en son centre une corniche à laquelle un jardin d'hiver était adossé au XIXe s.

IVR11_20237700640NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté sud, détail de la lucarne contenant une cloche. Elle existait déjà au début du XXe.

IVR11_20237700630NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sur la façade sud, le cadran solaire. Lui aussi était déjà en place au tout début du XXe s.

IVR11_20237700629NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier dans le vestibule traversant, menant de l'entrée au parc. Seule la première marche est en pierre calcaire, identique à celle du sol à cabochons.

IVR11_20237700631NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Départ de l'escalier.

IVR11_20237700632NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'escalier entièrement en bois sculpté, avec son original décor de lauriers enrubannés et sa rampe d'appui à balustres en bois tourné.

IVR11_20237700642NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier et son premier palier, vu depuis le niveau des combles. Le premier étage accueillait les chambres à coucher de la famille et des amis.

IVR11_20237700633NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au rez-de-chaussée, dernier vestige de décor dans un salon transformé en salle de classe. Ce dessus de porte surmonté d'une corniche encadrée d'enroulements arbore un décor aimablement cynégétique, avec arc et flèches au milieu de feuillages de chêne.

IVR11_20237700634NUC4A

Auteur de l'illustration : Kruszyk Laurent

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le portail d'entrée à piliers décorés de bossages plats. Ils sont surmontés de vases Médicis déjà en place à la fin du XIXe s.

IVR11_20237700638NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du pavillon ouest de l'entrée.

IVR11_20237700639NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc vu depuis la maison. A droite se dresse un cèdre du Liban centenaire.

IVR11_20237700641NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Anne-Laure Guichard, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation